

ÉTAPE  
5



## Je suis accepté(e)

**5A : vous avez été accepté par un établissement dans le cadre d'une candidature via la plateforme Campus France.**

• Vous n'avez plus qu'à finaliser la procédure sur : [pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/](http://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/)

• **Sélectionnez** «acceptation électronique issue de la plateforme « Études en France».

• **Sélectionnez** la formation et l'établissement qui vous a accepté et que vous choisissez définitivement en ligne.

• **Téléchargez et imprimez** le PDF attestation d'acceptation (CEF) de la plateforme. **Ce document est nécessaire pour votre demande de visa à TLS Contact.**

**5B : vous avez obtenu une acceptation papier en dehors de la plateforme Etudes en France / ou dans le cadre d'un programme d'échange.**

• Connectez-vous sur la plateforme Etudes en France : [pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance](http://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance) avec une adresse électronique valide.

• **Créez** un dossier « Je suis accepté(e) (échange, indépendant, doctorant...) ».

• **Saisissez** les informations personnelles et scannez les justificatifs. Indiquez votre situation personnelle actuelle, parcours et diplômes, certifications en français et/ou en anglais.

• **Indiquez le programme** d'études, les dates du séjour et vos motivations, et **scannez les justificatifs** (attestation d'acceptation de l'établissement).

• **Soumettez** votre dossier à Campus France Egypte. Vous recevrez ensuite une convocation à un entretien pré-consulaire (un seul entretien par compte et par année).

• **Payez** les frais de dossier (1100 LE) par virement bancaire (1 seul paiement par compte et par année) .

• **Téléchargez et imprimez** le PDF attestation d'acceptation (CEF) de la plateforme. Ce document est nécessaire pour le dépôt de votre demande de visa à TLS Contact.

Consultez notre article : « La procédure pré-consulaire, pour qui et comment ? »

Sur notre site web : [www.egypte.campusfrance.org](http://www.egypte.campusfrance.org)

Vous pouvez débiter la procédure pré-consulaire de Campus France dès que vous avez obtenu une pré-inscription (au plus tôt 6 mois avant votre date de départ en France).

**Vous devez réaliser la procédure pré-consulaire de Campus France avant de créer un compte sur France Visas et de vous rendre à TLS Contact**

[france-visas.gouv.fr](http://france-visas.gouv.fr)  
[fr.tlscontact.com](http://fr.tlscontact.com)

**TLS Le Caire** : Infinity tower (4ème étage), 8 rue Geziret Al Arab, Mohandeseen, Giza.

**TLS Alexandrie** : 2 rue Patrice Lumumba, 3ème étage Bab Sharky, Alexandrie.

## BIENVENUE EN FRANCE

Basés au Caire et à Alexandrie, les Espaces Campus France Egypte font partie d'un réseau mondial Campus France. Ils vous accompagnent à chacune des étapes de votre projet d'études en France : information, aide au choix des formations et des établissements, demande d'admission, bourses d'études, demande de visa et préparation au départ.

Vous souhaitez plus d'information sur le système d'enseignement supérieur en France, les procédures de candidature, le logement, le visa, etc. ?

Consultez notre site web : [www.egypte.campusfrance.org](http://www.egypte.campusfrance.org)  
Facebook : Campus France Egypte  
YouTube : Campus France Egypte

Nos agents restent à votre disposition !

pour vous répondre par e-mail : [campusfrance@ifegypte.com](mailto:campusfrance@ifegypte.com)

Campus France Egypte est un service de l'Institut français d'Egypte (Ambassade de France). C'est le seul opérateur reconnu par les autorités françaises pour :

- faire connaître les possibilités d'étudier en France et fournir tous les renseignements sur le système d'enseignement supérieur en France, les formations proposées, les conditions d'accueil...
- accompagner l'étudiant pour construire son projet d'études et s'inscrire en France.

**Découvrez dans cette brochure :**

- les étapes pour postuler dans un établissement supérieur en France.
- le calendrier des candidatures (année universitaire : 2023-2024).
- la procédure pour engager la demande de visa étudiant.

ÉTUDIER  
EN FRANCE  
2023-2024

Vous souhaitez étudier en France ? Ce guide pratique est conçu pour vous aider.

Pour toute question, pensez à consulter le site Campus France Egypte : [www.egypte.campusfrance.org](http://www.egypte.campusfrance.org) ou adressez vos questions aux bureaux Campus France Egypte. [campusfrance@ifegypte.com](mailto:campusfrance@ifegypte.com) Nous sommes là pour vous aider.

**Suivez le guide !**

Tout se passe en ligne. Découvrez la plateforme « Études en France » de Campus France. Elle permet de procéder à différentes formalités comme postuler à une formation dans différents établissements ou entamer la procédure de demande de visa pour études. Vous n'avez pas encore trouvé la formation ou l'établissement où vous souhaitez vous inscrire ? Suivez les étapes 1 à 5 pour postuler !



**Vous êtes déjà accepté dans un établissement : rendez-vous directement à l'étape 5B : procédure pré-consulaire pour votre demande de visa.**

## ÉTAPE 1



# Je construis mon projet d'études

• **Elaborez un projet d'études :** commencez par identifier le domaine d'études dans lequel vous souhaitez étudier. Définissez votre projet professionnel en rapport avec les études choisies.

• **Consultez** notre catalogue des formations [www.campusfrance.org/fr/trouver-formation-universitaire-France](http://www.campusfrance.org/fr/trouver-formation-universitaire-France) pour accéder aux sites des programmes, vérifiez les conditions d'inscriptions, les prérequis, le coût des études, etc.

• **Idée pratique :** n'hésitez pas à consulter les sites internet spécialisés comme : [onisep.fr](http://onisep.fr), [letudiant.fr](http://letudiant.fr), [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr), [trouvermonmaster.gouv.fr](http://trouvermonmaster.gouv.fr).

• **Choisissez** les formations qui vous intéressent et les établissements où vous souhaitez vous inscrire une fois votre projet d'études défini.

Vous pouvez aussi **prendre un rendez-vous** auprès de votre espace Campus France Egypte pour bénéficier de l'aide de nos agents.

**Le saviez-vous ? Il existe plus de 1600 formations en anglais dans le système d'enseignement supérieur français.**

## Calendrier de la procédure de candidature

OUVERTURE DES CANDIDATURES  
1<sup>er</sup> octobre 2022

« Je saisis mon dossier  
et je remplis mon panier de  
formations »

CLÔTURE DES CANDIDATURES  
L1, DUT :  
avant le 15 décembre 2022

L2, L3, Masters :  
avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Architecture :  
avant le 1<sup>er</sup> mars 2023

« Je soumetts mon dossier »

Pour les titulaires d'un BAC français souhaitant s'inscrire en première année en France, les candidatures se font à travers la plateforme **Parcoursup**.

Certains établissements demandent d'autres démarches en parallèle (concours, inscription sur un site différent). **Soyez attentifs aux indications contenues dans les fiches descriptives des formations !** Pour toute formation non-connectée avec Campus France, consultez le site de l'établissement pour connaître les prérequis et la procédure correspondante.

## ÉTAPE 2



# Je prépare mes documents

• **Pièce d'identité :** passeport valide et photographie récente.

• **Cursus :**  
- **Pour les bacheliers (Thanaweya Amma 2023) :** relevés de notes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> secondaire.  
- **Pour ceux qui ont déjà eu le Bac :** relevés de notes et diplôme du Bac (Thanaweya Amma, Bac Français, IGCSE, etc...) et relevés de notes et diplômes de tout le cursus universitaire ainsi qu'une attestation d'inscription pour l'année en cours, si vous êtes toujours étudiant.

**Tous les documents doivent être en français ou en anglais ou traduits auprès d'un traducteur assermenté (voir la liste des traducteurs assermentés sur : [www.egypte.campusfrance.org/fr](http://www.egypte.campusfrance.org/fr)).**

• **Un CV et une lettre de motivation**  
Soigner le CV et la lettre de motivation est essentiel. Ils doivent attester de votre sérieux, présenter clairement vos qualifications, exprimer votre dynamisme et votre motivation.

• **Compétences linguistiques**  
- Pour les programmes d'études enseignés en français : **DELFB2, DALF C1/DALF C2 ou TCF DAP.**  
- Pour les programmes d'études enseignés en anglais : **IELTS, TOEFL ou TOEIC.**

**Un niveau B2 (français ou anglais) est recommandé pour les formations, toutefois certains établissements exigent parfois un niveau supérieur (C1 ou C2). Vérifiez le niveau de langue exigé par chaque établissement !**

Les certifications en français sont organisées par l'Institut français d'Egypte. Renseignez-vous sur : [www.ifegypte.com](http://www.ifegypte.com)

Si vous ne parlez pas français, vous pouvez aussi étudier dans une formation dispensée en anglais.



## ÉTAPE 3



# Je suis candidat(e)

• **Connectez-vous** sur la plateforme Études en France : **pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance** avec une adresse électronique valide et créez un dossier "Candidature pour l'enseignement supérieur".

• **Saisissez** les informations personnelles et **scannez** les justificatifs.

• **Indiquez** la situation personnelle actuelle, les parcours et diplômes, les certifications en français et/ou en anglais.

• **Remplissez** le panier de formations en indiquant vos motivations.

• **Sélectionnez** les formations – maximum 7 vœux toutes formations confondues:  
**Licence 1 (Année 1 BAC +1)** = maximum 3 vœux.  
**Ecole d'architecture (ENSA)** = maximum 2 vœux.  
**DUT** = maximum 7 vœux  
**Licence 2, Licence 3, Masters** = maximum 7 vœux.

• **Soumettez** votre dossier de candidature électronique à Campus France Egypte qui le vérifiera et vous enverra une convocation à un entretien de candidature.

**Attention : veuillez à respecter les délais de soumission de dossier. Après la fermeture de la plateforme, il ne sera plus possible de vous porter candidat !**

## ÉTAPE 4



# Je passe mon entretien

• **Payez** les frais de dossier avant votre entretien : 2200 LE par virement bancaire ([campusfrance@ifegypte.com](mailto:campusfrance@ifegypte.com)).

• Après l'entretien, la procédure de candidature est terminée. Vous recevrez les réponses des établissements sur votre compte « Études en France ».

• Une fois votre candidature acceptée par un ou plusieurs établissements validez la formation que vous reteniez.

**Passez à l'étape 5A "Je suis accepté(e)"**  
**La procédure Campus France ne garantit ni l'acceptation dans un établissement, ni la délivrance d'un visa.**